

*Questions orales*

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, la résolution dont mon collègue a parlé n'est encore qu'un «projet de résolution» puisque les membres du Conseil de sécurité ne l'ont pas encore adoptée. Selon ce projet de résolution, le Conseil de sécurité demande que l'Irak se conforme pleinement à la résolution 660 et à toutes les résolutions suivantes, et décide, tout en maintenant toutes ses décisions, de laisser à l'Irak une dernière chance, comme preuve de bonne volonté, pour qu'il puisse agir. Je crois que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures parlait dans le contexte de cette preuve de bonne volonté, qui revêt un caractère essentiel pour tous les membres du Conseil de sécurité qui veulent la paix et non la guerre et qui veulent le respect des résolutions du Conseil.

C'est très important que le délai soit suffisant pour permettre au président de l'Irak de réfléchir aux actes qu'il a posés et de faire ce que la communauté internationale lui demande unanimement de faire, soit principalement de se retirer du Koweït et de retourner aux frontières de son propre pays.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le premier ministre ne nie pas que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures parle au nom du gouvernement lorsqu'il dit que les délais sont artificiels.

Par conséquent, je demande au premier ministre s'il a donné ordre à ses représentants au Conseil de sécurité des Nations Unies d'informer les autres membres de ce conseil que le Canada n'appuierait pas l'insertion d'une date limite dans le projet de résolution sur l'Irak qui est à l'étude maintenant?

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, j'ai pris grand soin de préciser ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'efforçait d'obtenir. Cette démarche s'accorde bien à celle des autres membres du Conseil de sécurité qui ont appuyé toutes les résolutions, et ce sera la onzième. Ils ont appuyé presque à l'unanimité les demandes tendant à faire respecter et à défendre l'autorité des Nations Unies, leur autorité morale. À titre d'exemple, il semblerait qu'hier le président soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, aurait lancé un ultimatum à l'Irak, lui demandant de se retirer du Koweït, sous peine de s'exposer à de lourdes conséquences. M. Gorbatchev aurait dit au ministre des Affaires étrangères, M. Aziz, que si l'Irak souhaitait vraiment régler la situation dans toute la région et voulait éviter le pire, il devait

maintenant se retirer purement et simplement du Koweït et libérer les otages.

• (1420)

Le président Gorbatchev aurait conclu: «Nous devons réévaluer l'ensemble de la situation une fois de plus. Le sort de l'Irak repose maintenant entre les mains de ses dirigeants, et le temps presse.» En fait, ce sont là la forme et le fond de la résolution. Le temps presse effectivement. Ce que le Canada souhaite, c'est que le président de l'Irak ait la possibilité d'évaluer soigneusement la situation et de prendre une décision éclairée, comme celle que le président Gorbatchev l'a invité à prendre hier, dans l'intérêt de la paix mondiale.

**L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, nous nous félicitons tous que le président Gorbatchev cherche une solution pacifique.

Je n'ai entendu aucune mention de délai dans la citation du président Gorbatchev que le premier ministre vient de lire à la Chambre. La résolution des Nations Unies comporterait, elle, une date limite.

[Français]

Ce matin, James Schlesinger, ancien secrétaire américain de la Défense, a déclaré devant un comité du Sénat américain que, selon lui, les sanctions économiques infligées à l'Irak présentent jusqu'à maintenant les résultats escomptés, mais pourraient nécessiter jusqu'à un an pour présenter tous les effets voulus. Cette opinion est partagée par plusieurs experts dans le domaine des affaires internationales.

Je demande donc ceci au premier ministre: Partage-t-il l'opinion de ces experts et dans la négative, peut-il en préciser la raison?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, les sanctions ont un effet certain sur l'économie de l'Irak. C'est pour cela que le gouvernement canadien les a endossées et les supportent avec le déploiement de ses troupes.

Il n'y a rien dans la résolution qui est proposée pour considération par les membres du Conseil de sécurité qui pourrait aller à l'encontre de cette réalité. Cependant, il y a une requête que soutient la quasi-totalité des membres du Conseil à l'effet que si le président s'obstine davantage, il faudra peut-être envisager d'autres circonstances et d'autres options. Mais c'est tout ce que la résolution propose. Il n'y a rien là-dedans qui va à l'encontre des prises de position du gouvernement canadien, ou encore de celles du président de l'Union soviéti-